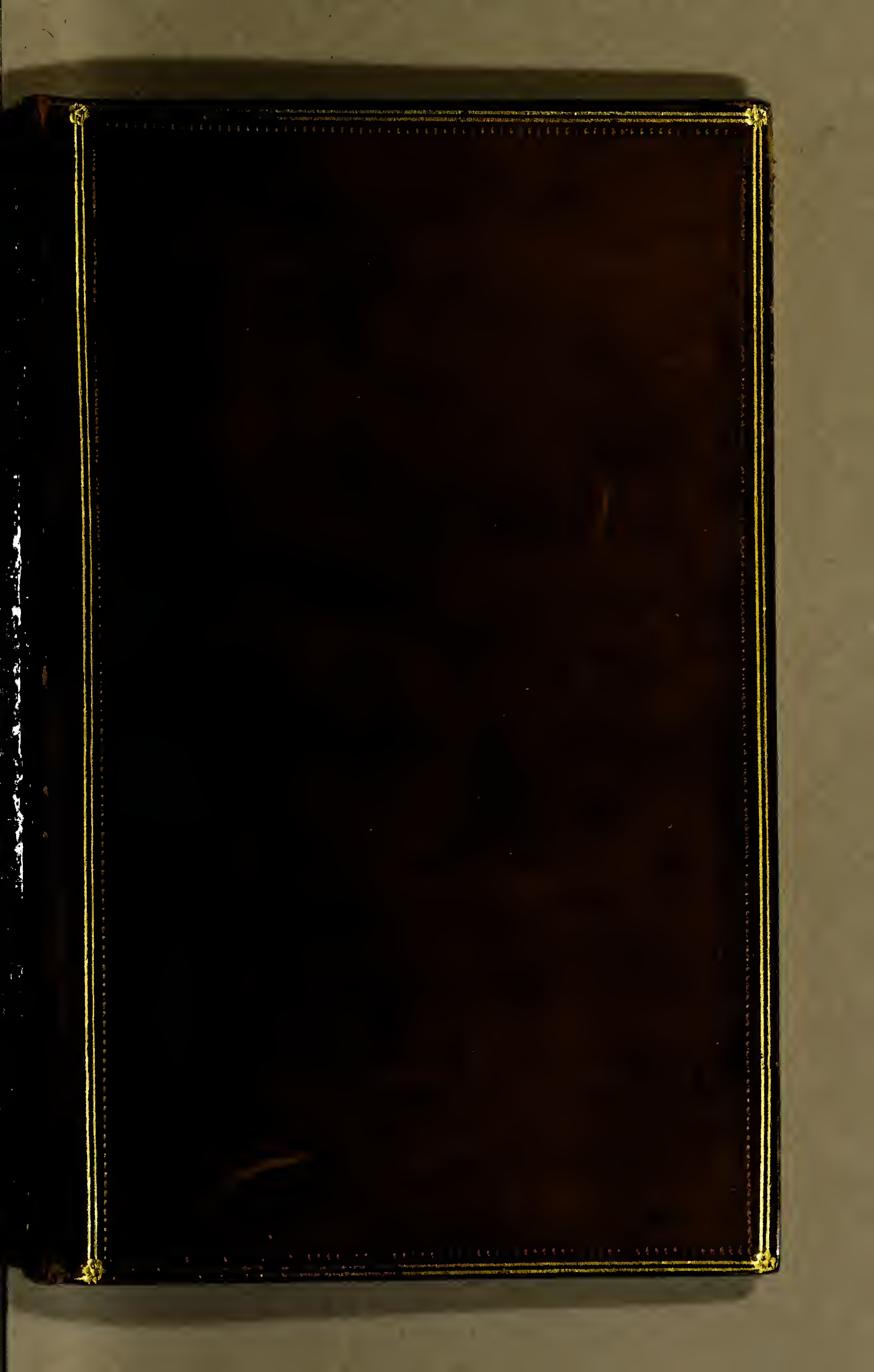
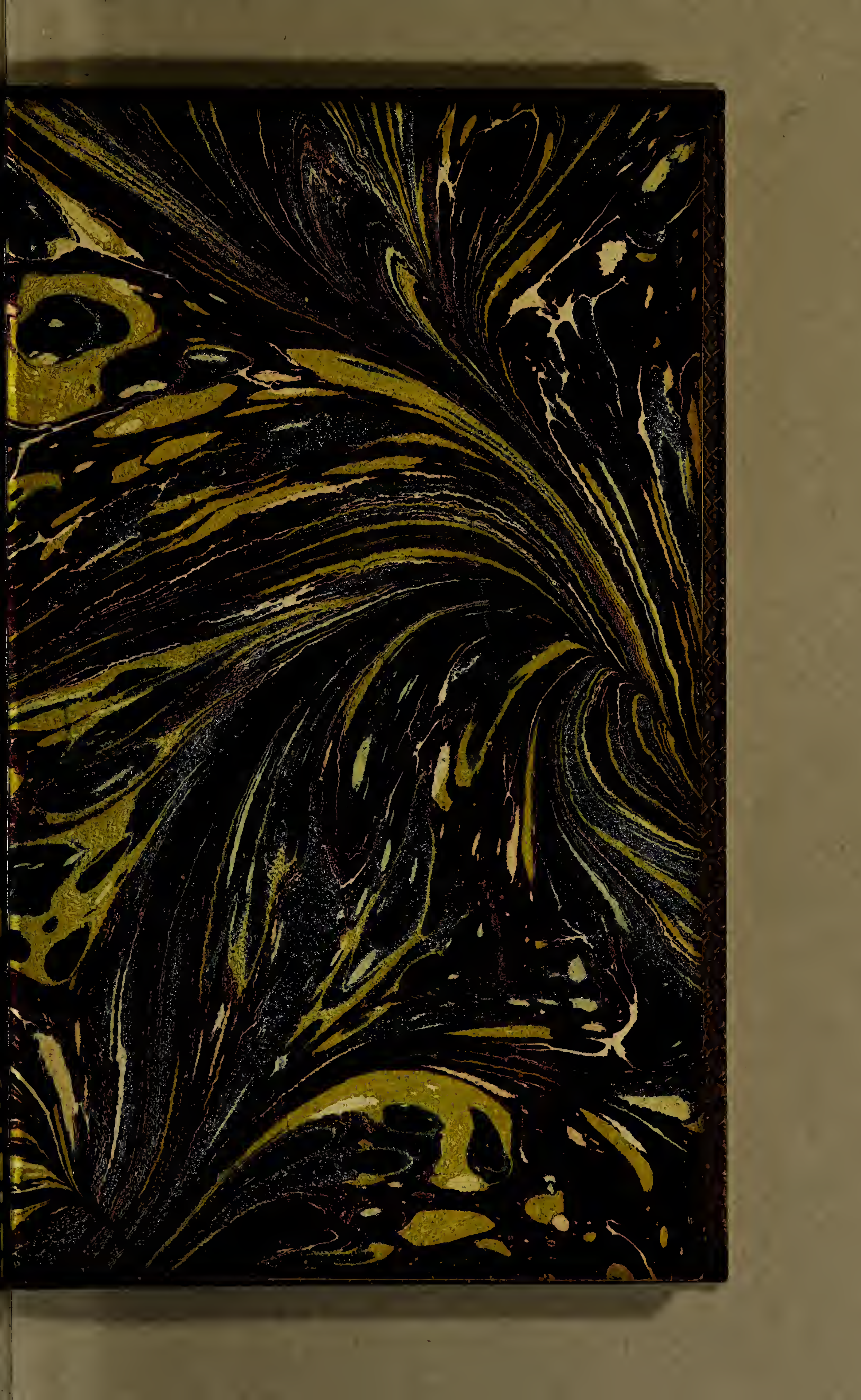
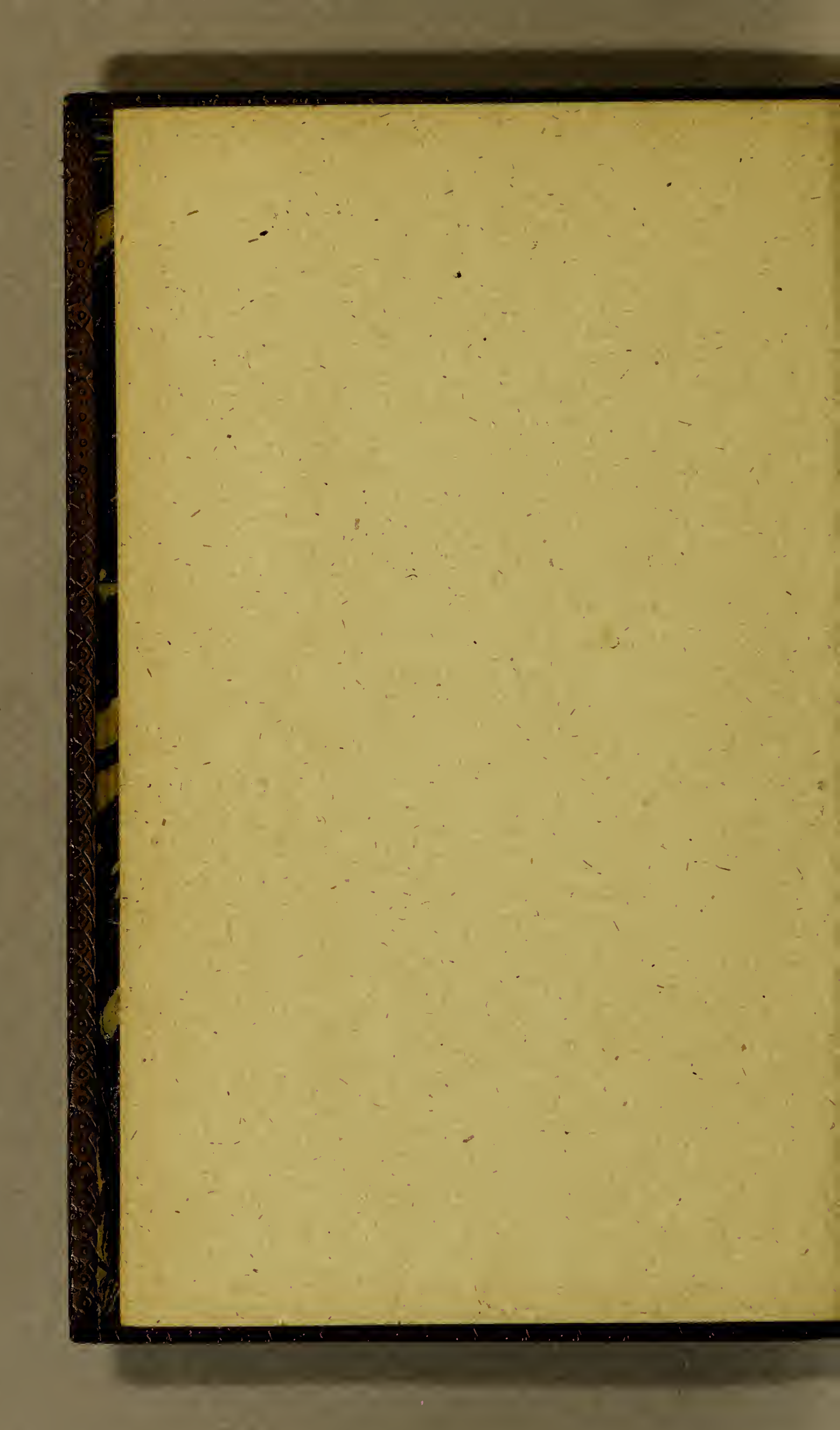
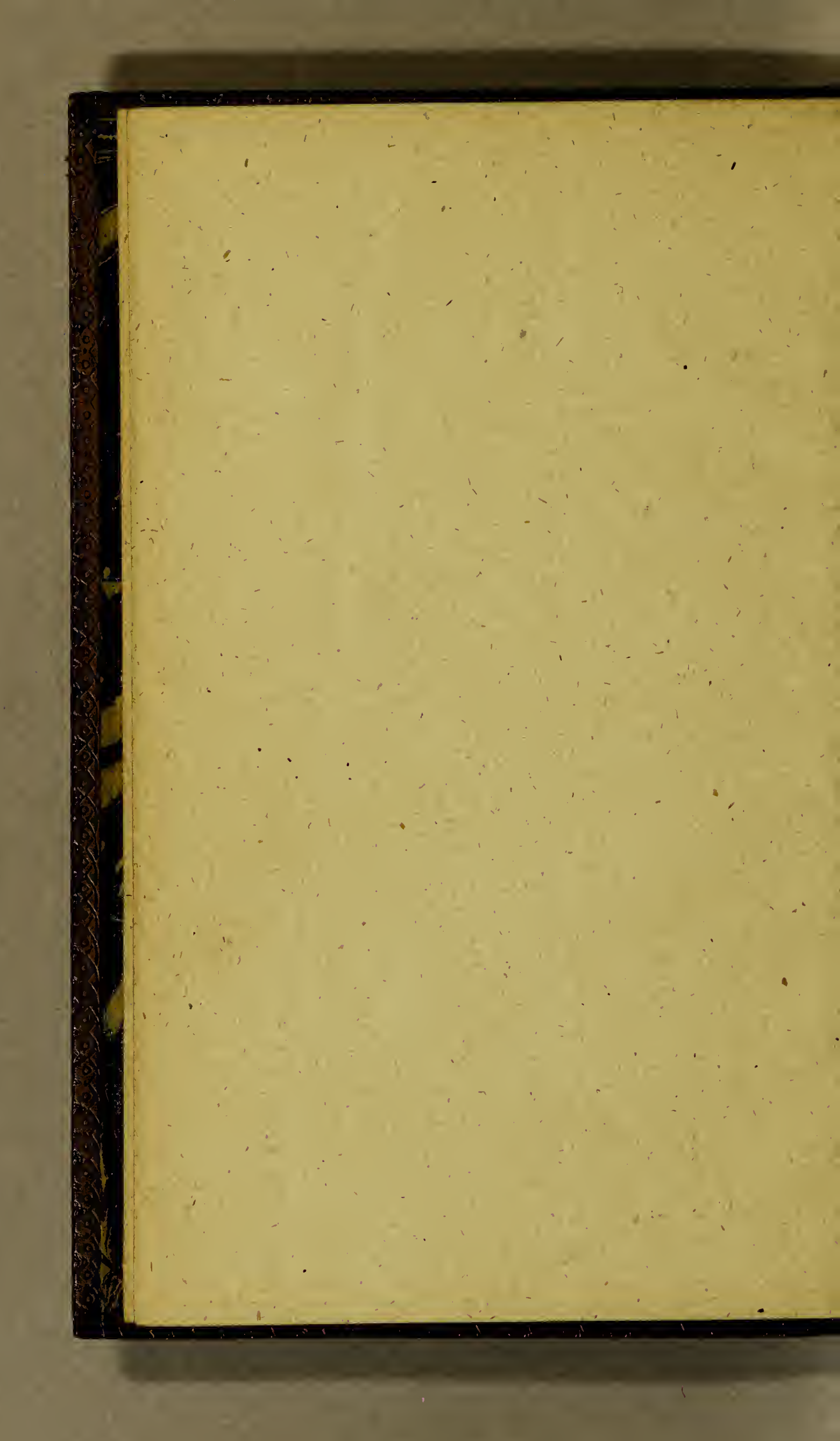



GAUDEO
John Carter Brown







Not on Tenney, Ent. MSS: p. 9.

See letter of L C W to Wilberforce Eames July 9, 1923.

See note in interleaved JCB Catalogue.

COPPIE DE LA LETTRE ESCRIPTE

Par le R. P. Denys Iamet, Commissaire des PP. Recollectz de Canada,

A Monsieur de Rancé, grand Vicaire de Pontoyse.



COPPIE DE LA LETTRE,

Escripte par le R. P. Denys Jamet, Commissaire des PP. Recolestz de Canada.

Pax Christi.

MONSIEVR,
Comme il n'y à rien qui charme & agrée mieux aux esprits genereux que les hautes entreprises, aussi n'ayment ils personne que ceux qui poussez de mesme generosité, secondent leurs volontez vous sçaués, Monsieur, quel est nostre dessein, ie le vous ay manifesté sans vous rien cacher. Il est petit en son principe, mais si Dieu y continuë ses benedictions, il sera sans doute grãd, puisque Dieu vous à Imprimé en l'ame le desir de bien faire en la nouuelle France, (comme vous faicte tous les iours en l'ancienne) & de secõder ceux qui pour l'amour de Dieu, & du salut des ames, quittent la douceur de leur patrie pour s'establir en vn pays sauuage, & inculte afin qu'en cultiuant les terres, l'on trouue moyen de cultiuer les ames. Ie ne puis que ie ne vous honore, & que ie ne prie Dieu cent & cent fois pour vostre prosperité, & santé, & que ie ne vous escriue de nostre voyage & commẽt nos entreprises ont mieux reüssy que nous ne pensions, en nostre partement, donc nous nous diuisa-

mes en deux bandes. Ie partis le premier auec l'vn de nos Freres appellé F. Bonauenture, dans le premier Nauirre qu'on nõme la Sallemande, nous sortismes du haure de Honfleur le Dimanche de la Passion, & arriuames le Samedy des Octaues de l'Ascension, dans le Port de Tadousac, qui est vn Port naturel où ils ont accoustumé de retirer les nauires ce pendant qu'auec des Barques ils montent à mont la riuierre pour traicter auec les sauuages. A nostre arriuée, nous sçeumes que le Sieur du Pont Graue Cappitaine pour les Marchans dans l'habitation, auoit commencé à nous faire bastir vne maison (laquelle depuis nostre arriuée nous auons faict acheuer) dont ie fus fort resiouy tant pour l'assiette du lieu, que de la beauté du bastimẽt, le corps du Logis donc est faict de bonne & forte charpẽte, & entre les grosses pieces vne muraile de huict & neuf pouces iusque à la couuerture, sa longueur est de trente quatre pieds, sa largeur de vingt deux, il est à double estage: nous diuisons le bas en deux: de la moytié nous en faisons nostre Chapelle en attandant mieux: de l'autre vne belle grande Chã-bre, qui nous seruira de Cuisine & ou logerons nos Gens: au second estage nous auons vne belle grande Chambre, puis quatre autres petites: dans deux desquelles que nous auons faict faire tant soit peu plus grandes que les autres, y à des cheminées pour retirer les malades, à ce qu'ils soyent seuls: la muraille est faicte de bonne pierre, ~~bon~~ sable & meilleure chaux que celle qui se faict en France, au dessoubz est la Caue de vingt piedz en quarré, & sept de profond. Nous auons aussi faict faire trois Guarittes pour la deffence de nostre logis, vne de cinq piedz en quarré, dans le milieu du pignon qui

regarde le Septentrion, & deux autres de quatre pieds aux deux coings de celuy qui regarde le Midy, nous ferons vne demy lune deuant nostre porte auec des boises fortes, afin qu'elle ne soit aisée à attaquer, quant à l'assiette du lieu elle est des plus belles du pays, car le fondz de la terre est tres-bon, & sans pierre aucune, les arbres y sont clairs & pourtant aisez à deserter, nous auons du costé du Septentrion la petite Riuierre, qui n'eantmoins n'est pas petite, principalement quant la Mer est pleine, mais elle se nomme ainsi en comparaison de la grãde, dans laquelle elle se va emboucher, nous auons vn fossé du costé de l'Orient, & fort profond, & large, vn autre du costé de l'Occident, dans lesquels y à des Ruisseaux d'eau qui se vont presque rencontrer du costé du midy, il ne s'en fault pas plus de cinquante piedz, si bien que nous sommes presque comme dans vne Isle qui peult contenir trois ou quatre Arpents tout le pays de ça & de la la, Riuierre est de mesme façon de terre, nous auons aussi la commodité des Prez le long de c'este petite Riuierre, au bord de laquelle nous sommes bastis: ne fault qu'arracher certaines brouissailles qui rompẽt les faux quãd on fauche, si bien que la nouriture du Bostail nous sera fort aysée: nous auons amené vn Asne & vne Anesse pour nostre commodité, nous nourissons aussi des Pourceaux, vne couple d'Oyes Masle & Femelle, sept paires de Volailles, quatre paire de Canes. Quãd aux Vaches & Cheures, nous ne sommes pas en volonté d'en nourir que l'Année prochaine que nous serons mieux accommodez: outre la Riuierre qui est fort poissonneuse & les fossez, nous ferons faire quatre autre fossez de douze pieds de l'arge en hault de six en bas & de huict de

profond, tant pour faire euacuer les eaux qui degouttent de tous costés dās nostre caue, que pour nous fortifier contre tous ennemys, Nous auons trois Maistres Charpentiers auec vn Maistre Masson & son Filz, quatre autres hommes pour trauailler à la terre, & des viures pour les biē nourir vn An, au bout duquel si nous sommes assistés nous prendrons cinq ou six bons deserteurs qui ne cesserōt de deserter la terre, & esperons que dans deux ans nous pourrons nourir douze personnes sans rien mandier de la France, parceque nous aurons du grain suffisammēt pour faire du pain, & de la biere, & des Cochōs assés pour faire lard sās les autres viādes, que nous nourirons comme Poulles, Oyes, Cheures, & Vaches, sans aussi l'abondance du Poisson qui se pesche és Riuieres, & l'abondance des Canards & Oyes sauuage, qui viennent tout denāt nostre maison, depuis la fin d'Aoust iusques à la Toussaincts sans enfin l'Anguille que nous sallerōs au commencement de Septembre, & l'Elan que nous aurōs pour vn peu de pain des Sauuages, quāt les Neiges seront grande, & autre mille petites commodités : toute sorte de legumage, d'herbages & racines viennent grandement bien, nous sommes eslongnés enuiron vne petite demy lieue de l'habitation, la chaux se faict à cinq cens pas de nous, rien ne nous māque graces à Dieu, que moyē d'entretenir pour deux ans six ou huict bons Garsōs pour trauailler à la terre, pour nous au bout desquelz nous pourrons entretenir des Familles sans beaucoup de fraiz, & aussi peu à peu peupler le païs & faire ce que nous pretēdons, sçauoir est vn seminaire pour y nourir & instruire les Enfans, des sauuages, nous en auriōs desia plus de six si nous auions

moyē de les nourir,se seroit vne belle amorce pour en prendre d'auantage,nous nous sommes contentez d'vn Ieune Enfāt aagé de douze ans,lequel nous auons enuoyé en France par l'vn de nos Peres qui le donnera à quelque personne pieuse peur le faire instruire.Ie vous escris clairement de tout afin que vostre pieuse volonté que vous auez aux Peuples de la nouuelle France, sçache & cognoisse qu'encore que nostre entreprise soit petite en sō cōmencemēt, qu'elle est pourtāt pour deuenir grāde auec le tēps, si Dieu nous continue ses benedictions, & si nous sommes secondés des gens de bien le Sr. Guere(Commissionnaire de Monseigneur de Montmorēcy Vice-Roy de ce pays de la nouuelle France,porteur de la presāte) vous dira de bouche ce que ie vo⁹ escrit, ie vous repete dōc dans la priere que ie vous fis estāt chez vo⁹ laquelle tēdoit à vous persuader de vous ioindre auec nous,vous ne serez pas des moindres,ains le premier & chef de l'ētreprise.Nous vous priōs d'accepter le tiltre & qualité de Sindic & procureur du seminaire de Canada ,& cependant qu'ē France vous aurez le soin de nous amasser, nous serons en Canada à prudemment employer le tout, nous vous rescrirons tous les ans par des hommes dignes de foy, cōment le tout se passera, & ne croyez pas que ceste charge vous soit à peine pour ce que nous trouuerons assés de gens de bien qui ferōt tout ce que leur commanderez, pour nous seulement nous serions trop heureux si vn homme de merite comme vous prenoit la qualité de chef de l'entreprise de Canada,& croyons qu'a vostre exēple plusieurs se rangeroiēt de nostre part & ferions des merueilles deuant six ans:l'Année prochaine le Reuerend Pere Georges , retournera en France

pour nos affaires vous cognoistrés quel hōme c'est, ce qu'il peut, & l'esperance que nous auons de faire choses grandes, si des c'este Année vous nous voulez ayder & ioindre vos pieuses volontez auec les nostre vous vous addresserez à Monsieur Hoüel lequel ledict Sr. Guera vous fera voir, nous restons trois Religieux Prestres à la nouuelle France, auec le F. Oblat que vous auez veu resolu de ne iamais abandonner ledict Pays, ains d'y faire ce que nous pourons pour le seruice de Dieu, du Roy, & du biē Public, ce qui nous releue le cœur est le bon commencement que nous voyons & l'aparence belle de faire de grands fruicts, si le tout ne reüssit pour n'estre secondez nous ne laisserons pas d'auoir gloire deuant Dieu, & deuant les hommes, ie souhaitte auec passiō que vous soyez le premier participant de ce bien. Nottez s'il vous plaist Monsieur qu'il y à treize ans que l'habitatiō subsiste sans que iamais aucuns Estrangers & moins encore les Sauuages qui nous desirent, & nous reçoiuent à bras ouuerts ayent rien attenté alencontre, en laquelle habitatiō nous auons semblablemēt vne maison & Chapelle ou nos Peres ont faict depuis six ans & font tous les iours le seruice Diuin pour la consolatiō des François qui sont en icelle, i'espere des lettres de vous l'ānée prochaine, qui m'aprenderōt vostre derniere resolutiō, ce pendant nous viurons en esperāce, que Dieu fera reüssir par vostre moyē c'est Auguste dessein & offrirons à sa diuine misericorde iournellemēt nos prieres pour tous ceux qui y contribuerōt & particulieremēt pour vous à qui ie suis & seray toute ma vie,

MONSIEVR,

Tres-humble & obeyssant Seruiteur en Iesus, Denys Iamet, indigne Comissaire des Peres Recollectz de Canada.

De Quebec en la nouuelle France, le 15. d'Aoust 1620.





